

Konkurse - Faillites - Fallimenti

NE

1.

Débitrice: **Béroche Print Graphic SA**, Le Château, 2028 Vau-
marcus
2.

Déclaration de faillite: 20.07.2017
3.

Suspension de faillite: 24.11.2017
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 18.12.2017
5.

Avance de frais: CHF 6'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: La société avait pour but: impression et édition offset et numérique de journaux et de documents, ainsi que toute activité dans le domaine de la communication, de l'édition, de la diffusion de l'information et de la publicité.

Office des faillites

2053 Cernier

03902713